



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Sous-préfecture de Parthenay
Administration générale et réglementation
Dossier suivi par Mme RENAULT

☎ 05 49 94 91 17

Courriel : valerie.renault@deux-sevres.gouv.fr

PARTHENAY, le 1er avril 2015

ARRETE

portant renouvellement d'une habilitation dans le domaine funéraire

La Sous-Préfète de Parthenay par intérim,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2223-19 et suivants et la partie réglementaire ;

VU la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre III du Code des Communes et relative à la législation dans le domaine funéraire ;

VU le décret n° 95-330 du 21 mars 1995 relatif aux modalités et à la durée de l'habilitation dans le domaine funéraire ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 mars 2009 portant renouvellement d'une habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise Laurent GOUBEAU ;

VU la demande de renouvellement d'habilitation formulée le 3 février 2015 par M. Laurent GOUBEAU, représentant l'entreprise Laurent GOUBEAU ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2014 confiant l'intérim des fonctions de sous-préfet de Parthenay à Mme Annick PÂQUET, sous-préfète de Bressuire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2014 portant délégation de signature à Mme Annick PÂQUET, sous-préfète de Parthenay par intérim.

ARRETE

ARTICLE 1er : L'entreprise Laurent GOUBEAU susvisée, sise au lieu-dit « Buzay », 1 rue du Bois Collon – 79390 THENEZAY, exploitée par M. Laurent GOUBEAU, est habilitée pour une durée de 6 (six) ans, à compter du 12 mars 2015, pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

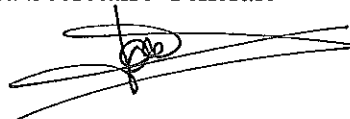
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2 – Le numéro de l'habilitation est :

96-79-0235

ARTICLE 3 : La Sous-Préfète de PARTHENAY par intérim et Mme le Maire de THENEZAY sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour la Sous-Préfète de Parthenay par intérim,
Et par délégation,
La Secrétaire Générale



Chrystel BAILLARGET